

Il était une fois une association d'échanges culturels et linguistiques entre six villages du Beaujolais (France) et six villages du Kent (Angleterre).

« **Elham en Beaujolais** » est une association intercommunale (Beaujolais-Nizerand-Morgon), loi 1901, publiée au J.O n°1207 en janvier 2006. Elle a pour objectif de faciliter les échanges culturels et linguistiques avec *E.V.T.A. six communes de la vallée d'Elham dans le Kent entre Canterbury et Folkestone, dans le sud est de l'Angleterre.

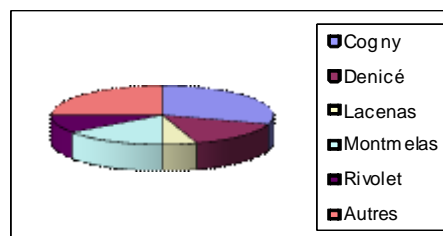
Quelques jalons en 2010 :

- Février: traditionnelle crêpes-partie à Denicé avec nos adhérents et sympathisants: on resserre les liens après les fêtes.
- 9 Mai: randonnée dans le Beaujolais. à la pause , Bernard Billandon nous fait profiter de son traditionnel jambon cuit au four à Cogny dans la cour de l'école.
- 11 au 13 Juin: cette année nos amis anglais ont traversé la Saône pour le marché typique de Châtillon et la visite de Brou. La soirée rituelle maintenant , animée par un accordéoniste, a été exceptionnelle,.
- 27 Novembre: soirée Pub anglais à Lacenas. Merci à Alan et son band de nous avoir fait apprécier les rocks des années 80.



Au milieu des vignes

Répartition des adhérents



Réception chez Troncy



Soirée animée chez Picard

Bureau et commissions:

- Pt: Didier Chevenard épaulé par Pierre-Yves Burlot, VP.
- Secrétaire: Sophie Reymond aidée d'Isabelle Peugeot
- Trésorière: Annie Balloffy aidée de Jacqueline Billandon.
- Nous remercions Charles Campmas pour avoir aussi bien mené la commission animation. Hervé Couade a accepté de prendre le relais en 2011.
- Les conversations en langue anglaise ont eu lieu toute l'année procurant ainsi à nos membres une occasion de mesurer leur apprentissage.

*E.V.T.A. : Elham Valley Twinning Association.

Programme 2011

- 13 Février: crêpe party à Denicé.
- 15 Mai: marche beaujolaise.
- 11,12 & 13 Juin: Voyage dans le Kent.
- Fin d'année: soirée Pub.

Remerciements:

- Nous tenons à remercier tout particulièrement notre député pour son aide précieuse, ainsi que les communes qui nous appuient financièrement et nous prêtent les salles et équipements nécessaires à nos activités.

Informations utiles

L'adhésion annuelle est de 15 € par adhérent (ou 25 € pour les familles).